

Droh!me... ce n'est pas drôle !

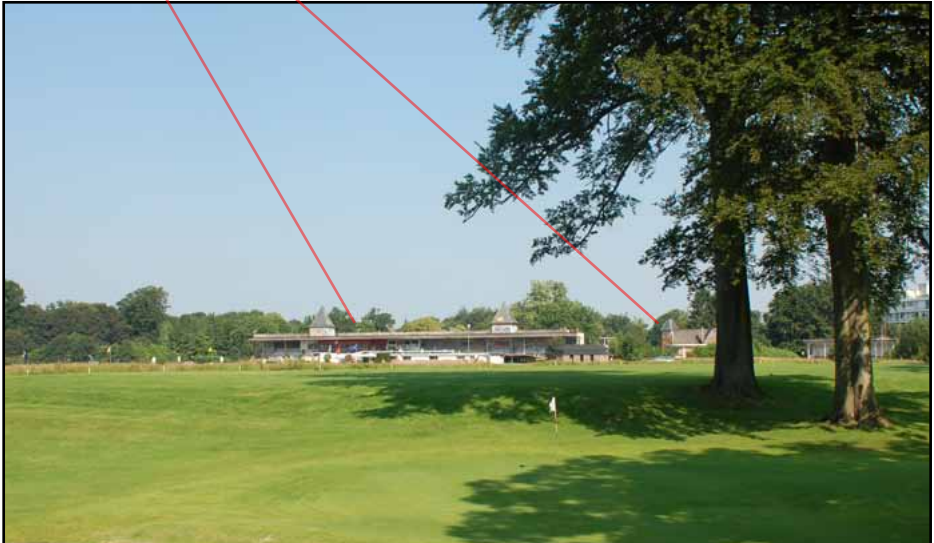
**par Michel MAZIERs,
secrétaire général de l'asbl**

Arraché à la forêt de Soignes en 1875 pour remplacer l'hippodrome du Cinquantenaire (parc actuel), celui de Boitsfort se trouve à 98% sur le territoire... d'Uccle ! Comme celui de Groenendaal ouvert en 1888 pour suppléer à la petite taille de celui-ci, il est alors géré par la Société Royale d'Encouragement pour l'amélioration des races de chevaux et le développement des courses. Incapable de résister à la concurrence de la télévision, du Lotto et du Joker pour les paris, cette société est mise en liquidation à partir de 1995, ce qui pose le problème de la réaffectation des terrains et des bâtiments partiellement classés.

De multiples propositions se succèdent : golf, spectacles chevalins (défilés d'attélagés, tournois de chevalerie...), casinos, salon des jardins, aménagements horeca (boîte de nuit, centre de congrès avec hôtel de luxe...). A part un golf à 9 trous (1988), aucune n'aboutit. L'appel d'offres de projets privés lancé en 2005 par le Gouvernement bruxellois échoue : le coût de la restauration des bâtiments classés (tribune, pesage) — estimé à 6 m€ (au moins) — entraîne des exigences de

rentabilité insoutenables à moins d'une fréquentation intense posant notamment des problèmes de mobilité. Les communes d'Uccle et de Watermael-Boitsfort se sont insurgées à l'époque à ce sujet et devraient donc réagir vigoureusement cette fois encore.

La gestion des lieux est alors confiée par le Gouvernement bruxellois à la Société d'Acquisition foncière (SAF) en 2011. Le nouvel appel d'offres lancé le 27 no-



La grande tribune et le pesage, bâtiments classés, en cours de restauration
(© Michel MAZIERs)



*La photo aérienne donne une vue d'ensemble de la problématique d'un site resté proche de la nature et que le projet Droh!me veut urbaniser... tout en affirmant le contraire !
(© Simon SCHMITT - www.global.view.be)*

en novembre 2012 prévoit la réhabilitation des bâtiments aux frais de la Région. Parmi les sept nouveaux projets retenus, le gouvernement bruxellois choisit en novembre de la même année celui de VO Group associé au bureau d'architectes Art & Build et à JNC (Joining Nature & Cities, pour l'aménagement paysager). <<http://www.drohme.be>>

Ce projet veut créer LE parc de loisirs mixte (melting park) du 21^e siècle, combinant 5 pôles (sport, culture, nature, pédagogie et détente), mais pas équivalents : à lui seul, le pôle 'détente' totalise deux cinquièmes des activités (plaines de jeux, espaces de pique-niques, mini-fitness, restaurant, brasserie...); les pôles sports (golf, zone équestre, patinage, tennis) et culture (expositions, spectacles, jardins) en réunissent plus du tiers; reste à peine un quart pour la nature et l'éducation... du moins pour ce qui est placé sous ce double vocable : passer d'une cime d'arbre à une autre, grimper au belvédère qui do-

minerait la forêt (un coup de poing dans le paysage...), est-ce promouvoir la nature ou la perturber ?

Quant à la découverte des abeilles, placer des ruches en lisière ou à proximité serait aberrant car tout lieu d'élevage d'une espèce domestique attire des parasites, dangereux aussi pour ses cousines sauvages.

En outre, celles-ci se verraient concurrencées dans leur quête de nourriture, alors qu'elles sont meilleures pollinisatrices. Enfin, la place occupée par le golf au centre de l'espace rejette fatalement beaucoup d'activités vers l'ancienne piste équestre, donc vers les lisières de la forêt, sa zone la plus fragile.

Pour être financièrement rentable, le *melting park* doit attirer 200.000 visiteurs par an, soit en moyenne 550 par jour; mais ce n'est qu'une moyenne : la nature même des principales activités prévues concentrera cette affluence surtout sur les soi-



Les accès du public non bruxellois depuis le ring 0 des deux côtés du site par la chaussée de La Hulpe, prolongée du côté occidental par l'avenue de Lorraine, la drève du Haras et la Duboislaan multiplieront le trafic sur des voiries inadaptées en forêt
 (© Michel MAZIERS)

rées de week-end et sur les beaux jours coïncidant avec des périodes de congé.

On atteint là le cœur du problème majeur posé par le concept même de ce projet concernant "l'un des derniers espaces verts libres de la Région de Bruxelles-Capitale" (de l'aveu même de ses promoteurs). Il ne faut pas être urbaniste pour imaginer son impact sur la mobilité dans et autour de la capitale : d'une part, le parking de véhicules envahissant les rues et avenues proches, déjà bien encombrées; d'autre part, les accès depuis Bruxelles et depuis le ring à Groenendaal par les deux côtés de la chaussée de La Hulpe et l'avenue de Lorraine (voir la carte ci-dessus).

Réduite à une bande de circulation dans chaque sens, en particulier dans ses parties forestières, celle-ci sera encore plus surchargée qu'actuellement depuis le site de l'hippodrome jusqu'au cœur de la forêt,



Pour fractionner la densité du trafic, la tentation sera grande de profiter des travaux de Sibelga pour ouvrir au trafic la drève des Renards, au mépris de la réglementation écartant de la forêt les engins motorisés
 (© Michel MAZIERS)

accroissant la pollution chimique, sonore et lumineuse (activités prévues le soir) si dommageable pour la faune.

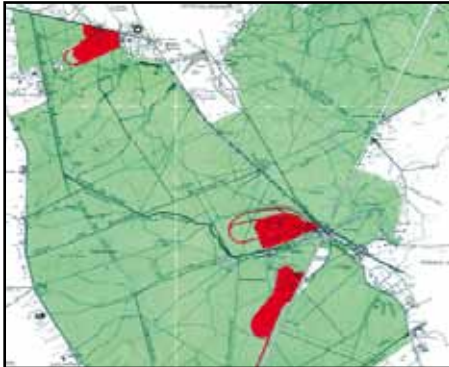
Quelle tentation de dédoubler les accès; par exemple, la pose prochaine d'une conduite de gaz par Sibelga sous la voirie forestière permettrait de renforcer en fin de travaux le revêtement de la drève des Renards entre celle de Lorraine et la chaussée de La Hulpe*.

Ce serait contraire aux décisions d'exclusion l'automobile de la forêt prises dans les années 1960-70 ? Et alors ? On a vu leur poids lors de la création du ring 0 et de l'élargissement de la chaussée de Wavre entre Rouge-Clôître et Notre-Dame au bois / Jezus-Eik à la même époque...!

On partagerait donc ainsi le trafic :

- 1) par l'avenue de l'Hippodrome — existante — celui gagnant Bruxelles via le bois de la Cambre (ou la chaussée de Waterloo, déjà encombrée quand il est fermé);
- 2) par la drève des Renards — rendue plus carrossable — celui rejoignant l'avenue de Lorraine pour aller vers le sud; un feu réglerait le croisement des visiteurs revenant de Droh!me avec les véhicules se dirigeant vers Bruxelles : ce ne serait jamais que le 4^e feu, qui contribuerait sûrement à fluidifier la circulation...

Ce qui est sûr, c'est que Sibelga annonce sa volonté de synergie avec Droh!me...



Carte de Fernande DANTHINE-UYLEMBROUCK montrant l'emprise des anciens hippodromes sur la forêt, à laquelle ils avaient été arrachés
(© Les Amis de la Forêt de Soignes)

Le sort de l'hippodrome de Groenendaal, largement retourné à la forêt, n'a pas inspiré les concepteurs de Droh!me. Certes, la proximité de la ville et la taille des bâtiments classés ne sont-elles pas comparables; l'affectation des bâtiments classés de l'hippodrome "de Boitsfort" à des fins culturelles et de détente constitue un aspect positif de Droh!me, qui en compte d'autres comme les plaines de jeux ou la Maison de la Forêt (selon ce qu'on y mettra).

Ce qui est insupportable dans ce projet, c'est son gigantisme — vanté par ses promoteurs ! — ne visant que la rentabilité financière (à court terme). Ses concessions à la rentabilité écologique (à long terme) imposée par le statut de la forêt et ses plans de gestion ne sont que rideaux de fumée verdâtre.

Pourtant, il y avait une alternative parmi les autres réponses à l'appel d'offres de la SAF : le projet Terra Sylva <<http://i05820.wix.com/terra-sylva>> proposait — lui aussi sous une forme ludique et sans ignorer l'aspect financier — une initiation aux

métiers traditionnels, une ferme urbaine et un parcours initiatique à la forêt, mieux intégrés au site et à son environnement et préparant tellement mieux à découvrir la forêt. Plus modeste, il aurait posé moins de problèmes de mobilité : une occasion manquée de réfléchir par la pratique à un rééquilibrage de nos conditions de vie.

Les objectifs réels du projet Droh!me contredisent ceux avoués : sous le slogan "redonner une place importante à la nature et à la biodiversité en ville", il fera pénétrer la ville dans une lisière forestière. Il camoufle "un pôle régional récréatif et de loisirs actifs à Bruxelles" par des justifications écologiques illusoire : loin d'"améliorer l'accès à la Forêt de Soignes", il aggravera les problèmes actuels de mobilité susceptibles d'entraîner de nouvelles atteintes à la forêt proportionnelles à celles dues aux axes autoroutiers créés des années 1960-70 (ring et chaussée de Wavre), qui allaient "améliorer les accès à Bruxelles".

La justesse de la prédiction se vérifie chaque matin et chaque soir de semaine; avec Droh!me elle la confirmera le week-end aussi : on n'arrête pas le "progrès"...

*Ayant lu ce texte, M. Philippe MASSART (Directeur Sibelga Communication et Relations avec les communes) nous a assuré que la conduite serait forcée sous la drève des Renards (donc sans toucher au revêtement) en concertation avec Bruxelles-Environnement Leefmilieu-Brussel (IBGE).

Il y a quand même un bon côté dans le projet Droh!me : c'est de vous offrir une occasion rêvée d'agir pour la forêt de Soignes et notre environnement : réagir à l'enquête publique relative au projet Droh!me dès qu'elle sera ouverte (en décembre ou janvier ?).

Et en même temps une occasion d'exercer vos droits de citoyen dont se plaignent si souvent d'être privés celles et ceux qui préfèrent se plaindre qu'agir.

Mobilisez aussi vos proches